

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank  
États financiers  
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2024

---

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 19

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Au Conseil d'administration de La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank («l'Organisme»), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 septembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, l'Organisme tire des produits de dons, d'événements d'engagement communautaires et de dons alimentaires, dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de dons, de produits d'événements d'engagement communautaires, de dons alimentaires reçus et distribués, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 septembre 2024 et 2023, de l'actif à court terme au 30 septembre 2024 et 2023 et de l'actif net au 1 octobre 2023 et 2022 et le 30 septembre 2024 et 2023. Par conséquent une opinion d'audit modifiée était exprimé sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 septembre 2023 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit modifiée.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

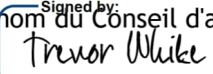
*BDO Canada s.r.l./LLP*

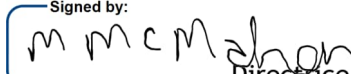
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 28 janvier 2025

## La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank État de la situation financière

30 septembre	2024	2023
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse et équivalents de trésorerie	2 389 557 \$	1 877 671 \$
Placements (Note 2)	14 664 852	14 512 603
Comptes à recevoir	109 241	74 100
Remises gouvernementales à recevoir	219 264	280 383
Subventions à recevoir	-	99 375
Frais payés d'avance	230 957	170 654
Stocks	812 244	-
	18 426 115	17 014 786
<b>Actifs affectés (Note 3)</b>	76 148	67 136
<b>Placements à long terme (Note 2)</b>	1 750 375	1 446 982
<b>Immobilisations corporelles (Note 4)</b>	6 405 112	6 915 060
	26 657 750 \$	25 443 964 \$
<b>Passif et Actif net</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et frais courus	2 196 153 \$	2 465 416 \$
<b>Apports reportés (Note 5)</b>	34 584	12 917
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 6)</b>	1 154 869	1 153 309
<b>Obligation de mise hors service des immobilisations (Note 13)</b>	124 079	118 084
	3 509 685	3 749 726
<b>Engagements contractuels (Note 11)</b>		
<b>Actif net</b>		
Grevé d'affectation externe (Note 3)	76 148	67 136
Investi en immobilisations corporelles (Note 10)	5 126 164	5 643 667
Grevé d'affectation interne - fonds de capital (Note 10)	585 692	395 192
Grevé d'affectation interne - fonds d'innovation (Note 10)	774 000	774 000
Grevé d'affectation interne - fonds de fonctionnement (Note 10)	10 047 492	10 047 492
Non affecté (Note 10)	6 538 569	4 766 751
	23 148 065	21 694 238
	26 657 750 \$	25 443 964 \$

Au nom du Conseil d'administration:  
  
 Directeur

Signed by:  
  
 Directrice

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank  
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	Grevé d'affectation externe	Investi en immobilisations corporelles	Grevé d'affectation interne - Fonds capital	Grevé d'affectation interne - fonds d'innovation	Grevé d'affectation interne - fonds de fonctionnement	Non affecté	2024	2023
Solde, début de l'exercice	67 136 \$	5 643 667 \$	395 192 \$	774 000 \$	10 047 492 \$	4 766 751 \$	21 694 238 \$	22 225 467 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	9 012	-	-	-	-	1 444 815	1 453 827	(531 229)
Variation nette des immobilisations corporelles	-	(517 503)	-	-	-	517 503	-	-
Transferts internes approuvés	-	-	190 500	-	-	(190 500)	-	-
Solde, fin de l'exercice	76 148 \$	5 126 164 \$	585 692 \$	774 000 \$	10 047 492 \$	6 538 569 \$	23 148 065 \$	21 694 238 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2024	2023
<b>Produits</b>		
Dons	15 661 121 \$	14 038 284 \$
Dons alimentaires (Note 7)	11 074 587	8 444 589
Événements d'engagement communautaires	1 743 667	1 534 812
Dons d'entreprises	978 207	1 016 789
Produit de placements	772 841	418 357
Subventions	632 913	897 439
Subventions municipales	431 980	424 247
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	209 394	215 152
	<b>31 504 710</b>	<b>26 989 669</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement et programmes (Note 8)	6 497 514	6 472 825
Dons de nourriture (Note 7)	11 074 587	8 444 589
Achats de nourriture	9 292 522	9 194 428
Développement et collecte de fonds (Note 8)	3 558 940	2 667 757
Général et administration (Note 8)	1 583 340	1 530 257
	<b>32 006 903</b>	<b>28 309 856</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges les éléments sous-notés	<b>(502 193)</b>	<b>(1 320 187)</b>
<b>Autres produits (charges)</b>		
Gain (perte) de change	1,495	(221,501)
Gain non réalisé sur les placements	1 954 525	1 019 855
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(100 815)
Recouvrement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations réglée au cours de l'exercice	-	91 419
	<b>1,956,020</b>	<b>788,958</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>1 453 827 \$</b>	<b>(531 229)\$</b>

## La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	1 453 827 \$	(531 229)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	662 623	841 239
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	100 815
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(209 394)	(215 152)
Gain non réalisé sur placements	(1 954 525)	(1 019 855)
Produit de placements non réalisé	(9 012)	(14 367)
Charge d'accrétion	5 995	5 709
	<u>(50 486)</u>	<u>(832 840)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Remises gouvernementales à recevoir	61 119	9 781
Subventions à recevoir	99 375	140 625
Comptes à recevoir	(35 141)	(16 860)
Frais payés d'avance	(60 303)	23 496
Créditeurs et charges à payer	(269,260)	680,171
Stocks	(812 244)	-
Apports reportés	21 667	11 067
	<u>(1 045 273)</u>	<u>15 440</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements	(28 861 567)	(44 198 355)
Produit sur disposition de placements	30 360 446	49 191 486
Acquisition d'immobilisations corporelles	(152 674)	(5 893 513)
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	-	5 425
Variation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles	-	(200 000)
	<u>1 346 205</u>	<u>(1 094 957)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	210 954	547 637
Augmentation (diminution) nette de la encaisse et des équivalents de trésorerie	511 886	(531 880)
Encaisse et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	1 877 671	2 409 551
Encaisse et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	<u>2 389 557 \$</u>	<u>1 877 671 \$</u>
Représentés par:		
Encaisse	2 341 212 \$	1 817 233 \$
Cartes-cadeaux	48 345	60 438
	<u>2 389 557 \$</u>	<u>1 877 671 \$</u>



---

# La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

## Notes complémentaires

30 septembre 2024

---

### 1. Principales méthodes comptables

Nature et objectif de l'organisme	La Banque d'alimentation d'Ottawa (l'Organisme) est un organisme sans but lucratif constitué en société sans capital-action en vertu du loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'objectif de l'Organisme est de travailler en partenariat afin de créer une ville plus santé en autonomisant les résidents, en renforçant l'accès à des aliments sains, et en prônant les changements systémiques qui réduisent l'insécurité alimentaire. L'Organisme est une œuvre de bienfaisance enregistrée qui, en raison même de sa nature, est exemptée de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus aux donateurs.
Méthodes comptables	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles, les dons alimentaires en nature reçus et distribués et l'affectation des charges.
Comptabilisation des produits	<p>L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui inclut les subventions et dons.</p> <p>Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.</p> <p>Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent le solde non-amorti des subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement de ce financement est enregistré comme produit de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.</p> <p>Les produits de placements sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés et comprennent l'intérêt et les gains et pertes réalisés.</p> <p>Les dons de denrées alimentaires sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont distribués, conformément aux normes nationales recommandées par Banques alimentaires Canada.</p>

---

# La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

## Notes complémentaires

30 septembre 2024

---

### 1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers	<p>Les instruments financiers dans des conditions de pleine concurrence sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.</p> <p>Au cours des périodes ultérieures, les capitaux propres négociés sur un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charge pour les éléments évalués à la juste valeur et ils sont portés au débit de l'instrument financier pour les éléments évalués au coût après amortissement.</p> <p>Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net.</p> <p>La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.</p>						
Immobilisations corporelles	<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport, à moins que la juste valeur ne puisse être déterminée, auquel cas les immobilisations corporelles apportées sont comptabilisées à leur valeur nominale à la date de l'apport.</p> <p>L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode d'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:</p> <table><tr><td>Amélioration locatives</td><td>selon la durée du bail</td></tr><tr><td>Véhicules</td><td>5 ans</td></tr><tr><td>Mobilier de bureau et équipement</td><td>5-10 ans</td></tr></table>	Amélioration locatives	selon la durée du bail	Véhicules	5 ans	Mobilier de bureau et équipement	5-10 ans
Amélioration locatives	selon la durée du bail						
Véhicules	5 ans						
Mobilier de bureau et équipement	5-10 ans						
Dépréciation d'immobilisations corporelles	<p>Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus de potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.</p>						

---

# La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

## Notes complémentaires

30 septembre 2024

---

### 1. Principales méthodes comptables (suite)

Services apportés et matériels et services en nature Services contribués  
Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par an pour aider l'Organisme à mener à bien ses activités. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les services apportés ne sont pas constatés dans les états financiers.

Nourriture fournie

La communauté apporte de la nourriture pendant l'année pour aider l'Organisme à mener à bien ses activités. Les dons alimentaires en nature reçus sont comptabilisés selon les normes nationales recommandées par Banques alimentaires Canada à 3,52 \$ jusqu'en mai 2024 et à 3,58 \$ après mai 2024 la livre, ce que la direction estime être un reflet raisonnable de la juste valeur.

Encaisse et les équivalents de trésorerie La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent d'espèces et de cartes-cadeaux.

Stocks Depuis le 1 octobre 2023, les stocks de nourriture achetés sont comptabilisés au moindre du coût et du coût de remplacement actuel. Le coût est déterminé selon le principe du premier entré, premier sorti.

Ventilation des charges L'Organisme ventile ses charges en fonction des éléments suivants:

Salaires et avantages: au prorata du nombre d'heures travaillées pour chaque domaine.

Coûts d'occupation: au prorata de la surface de plancher approximative occupée par chaque zone fonctionnelle.

Autres charges générales: basé au niveaux d'activités de chaque domaine, sauf pour les coûts directs identifiées par la direction.

Obligation de mise hors service Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé dans la période au cours de laquelle il est encouru à un montant qui correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la durée du État de la situation financière. Cette obligation est ensuite revue à la fin de la durée du État de la situation financière et ajustée en fonction de l'écoulement du temps et de toute révision à la date de mise hors service ou le montant requis pour éteindre l'obligation. Lors de l'évaluation initiale d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, un coût de mise hors service correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'actif à long terme. Ce coût est amorti sur la même base que l'actif concerné.

---

## La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

### Notes complémentaires

30 septembre 2024

---

#### 2. Placements

Les valeurs comptables des placements à court terme se détaillent comme suit:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Certificats de placement garanti, taux d'intérêt de 1,54% à 5,45% (2023 - 1,34% à 4,3%), échéant entre octobre 2024 et juillet 2025 (2023 - octobre 2023 et juillet 2024).	2 685 849 \$	4 967 897 \$
Fonds communs de placement	1 127 842	1 519 700
Actions ordinaires	10 695 567	7,997,582
Titres étrangers	52,834	27,424
Actions privilégiées	102 760	-
	<u>14 664 852 \$</u>	<u>14 512 603 \$</u>

Les valeurs comptables des placements à long terme se détaillent comme suit:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Certificats de placement garanti, taux d'intérêt de 1,60% à 1,95% (2023 - 1,54% à 1.95%), échéant entre août 2028 et décembre 2028 (2023 - juillet 2025 et août 2026).	661 377 \$	831 167 \$
Fonds communs de placement	1 088 998	615 815
	<u>1 750 375 \$</u>	<u>1 446 982 \$</u>

---

#### 3. Actif net grevé d'affectation externe

L'actif net grevé d'une affectation externe est constitué d'apports externes qu'un donateur a désignés comme actifs affectés de façon permanente. L'actif net affecté ne peut être dépensé par l'Organisme sans le consentement du donateur. Le revenu annuel tiré de l'actif net affecté peut être dépensé par l'Organisme.

---

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank  
Notes complémentaires

30 septembre 2024

4. Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier de bureau et équipement	1 495 648	760 750 \$	1 342 974	679 407 \$
Véhicules	374 996	352 442	374 996	346 804
Améliorations locatives	6 975 646	1 327 986	6 975 646	752 345
	<u>8 846 290</u>	<u>2 441 178</u>	<u>8 693 616</u>	<u>1 778 556</u>
Valeur comptable nette		<u>6 405 112 \$</u>		<u>6 915 060 \$</u>

5. Apports reportés

Les apports reportés représentent l'excédent des fonds reçus sur les charges encourues pour ces activités. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2024	2023
Solde, au début de l'exercice	12 917 \$	1 850 \$
Plus : montants reçus pour l'exercice suivant et reportés	26 052	12 917
Moins: montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	<u>(4 385)</u>	<u>(1 850)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>34 584 \$</u>	<u>12 917 \$</u>

---

## La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

### Notes complémentaires

30 septembre 2024

---

#### 6. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition des immobilisations corporelles. L'amortissement des apports reportés est comptabilisé comme produit dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes:

	2024	2023
Solde, au début de l'exercice	1 153 309 \$	820 824 \$
Plus: apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	210 954	547 637
Moins: amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(209 394)	(215 152)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>1 154 869 \$</u>	<u>1 153 309 \$</u>

---

#### 7. Dons alimentaires

L'Organisme reçoit des dons en nature de la part d'industries / d'entreprises, de partenaires communautaires, et du grand public. La direction a estimé que le montant total des dons alimentaires en nature est d'environ 3.13 millions de livres (2023 - 2,53 millions de livres).

Selon les normes nationales établies par Banques alimentaires Canada, l'équivalent monétaire d'une livre de dons alimentaires est de 3,52 \$ jusqu'en mai 2024 lorsqu'il a été augmenté à 3,58 \$. La direction utilise ce taux comme base pour déterminer la valeur des dons alimentaires en nature. Ces dons alimentaires en nature sont reflétés dans l'état des résultats de l'année reçus à titre de produits et de charges.

---

---

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank  
Notes complémentaires

30 septembre 2024

---

8. Charges

	2024	2023
Charges des programmes		
Salaires et avantages sociaux	2 806 921 \$	2 549 815 \$
Frais d'occupation	1 011 593	940 067
Frais de livraison de nourriture	311 631	356 084
Projets d'innovation et communautaires	1 385 253	1 483 151
Amortissement des immobilisations corporelles	536 725	681 404
Autre	445 391	462 304
	6 497 514 \$	6 472 825 \$
Services administratifs		
Collecte de fonds et promotion	2 416 501 \$	2 022 874 \$
Salaires et avantages sociaux	939 915	445 355
Amortissement des immobilisations corporelles	53 010	67 299
Autre	149 514	132 229
	3 558 940 \$	2 667 757 \$
Services administratifs		
Salaires et avantages sociaux	922 399 \$	853 597 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	72 889	92 536
Autre	588 052	584 124
	1 583 340 \$	1 530 257 \$

---

---

# La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

## Notes complémentaires

30 septembre 2024

---

### 9. Instruments financiers

#### Risque de crédit

L'Organisme est exposé au risque de crédit car tous ses comptes bancaires sont détenus avec une institution financière et les dépôts sont seulement assurés jusqu'à 100 000 \$.

Il y a une augmentation du risque de crédit, car le solde de trésorerie a augmenté par rapport à l'année précédente.

#### Risque de taux d'intérêt

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixe exposent l'Organisme à un risque de juste valeur, car la juste valeur fluctue en sens inverse des variations des taux d'intérêt du marché.

Il y eu une diminution du risque de taux d'intérêt par rapport à l'année précédente en raison d'une réduction des investissements de l'Organisme dans les certificats de placement garanti («CGP»).

#### Risque de prix autre

L'Organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds communs de placement et de placements en actions.

L'Organisme assure la gestion du risque de prix autre en répartissant les actifs et en maintenant un portefeuille adéquatement diversifié en fonction du critère géographique et celui du secteur d'activités.

Il y a une augmentation du risque de prix autre par rapport à l'année précédente à cause des augmentations de taux d'intérêts qui sont annoncés par la Banque du Canada.

---



---

# La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

## Notes complémentaires

30 septembre 2024

---

### 10. Affectations d'origine interne grevant l'actif net

Le Conseil d'administration de l'Organisme approuve les montants à restreindre à l'interne pour le fonds de fonctionnement, le fonds d'innovation et le fonds d'investissement.

#### Fonds de fonctionnement à affectation interne

Ce fonds représente une réserve financière créée par le Conseil d'administration à être utilisé en cas d'urgence imprévues. Il offre à l'Organisme la flexibilité et la stabilité nécessaires pour faire face à des circonstances imprévues ou à des défis financiers sans perturber ses opérations.

#### Fonds d'innovation à affectation interne

Le Conseil d'administration a mis de côté ce fonds pour financer des initiatives stratégiques et soutenir des projets d'innovation axés sur la communauté qui sont alignés avec la mission de l'Organisme.

#### Fonds d'investissement à affectation interne

Ce fonds est établi par le Conseil d'administration pour soutenir les projets et plans de capital futurs. Il garantit que l'Organisme est prête à investir dans l'infrastructure, l'équipement ou d'autres besoins en capital important qui sont alignés avec ses objectifs stratégiques.

#### Fonds non affecté

Ce fonds représente les ressources disponibles pour les opérations générales et les activités commerciales. Il n'est soumis à aucune restriction et peut être utilisé à la discrétion de l'Organisme pour soutenir ses activités continues, ses programmes et ses besoins opérationnels.

#### Investi dans les immobilisations corporelles

L'actif net investi dans des immobilisations corporelles représente le montant que l'Organisme a investi de ses propres fonds dans ses actifs. Le montant correspond à la valeur comptable net des immobilisations corporelles moins les montants financés au moyen des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et moins l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles.

---

---

# La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

## Notes complémentaires

30 septembre 2024

---

### 11. Engagements contractuels

L'Organisme loue des locaux au montant de 64 028 \$ par mois en vertu de baux courants et futurs venant à échéance en janvier 2033. Les loyers futurs totaux sont de 7 909 146 \$, et les paiements prévus pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2025	884 100 \$
2026	900 020
2027	900 020
2028	931 858
2029	947 777
	<hr/>
	4 563 775 \$

---

### 12. État des flux de trésorerie

Les activités d'investissement et de financement qui n'entraînent pas de mouvements de trésorerie sont exclues de l'état des flux de trésorerie. Les opérations significatives sans effet sur la trésorerie au cours de l'exercice sont :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Disposition (acquisition) des immobilisations corporelles	- \$	194 575 \$
Augmentation (diminution) de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles	- \$	(194 575)\$

---

### 13. Obligation de mise hors service

L'obligation de mise hors service d'immobilisations est une obligation associée aux locaux de bureaux, où l'Organisme est chargé de remettre les locaux loués à l'état de construction de base à la fin de la durée bail. À la fin de l'exercice, une obligation de 124 079 \$ (2023 - 118 084 \$) a été comptabilisée à l'état de la situation financière sur la base de la meilleure estimation de la direction. Cependant, le montant total de l'obligation peut être sujet à changement en raison de l'évolution des coûts. L'amplitude du changement potentiel reste inconnue jusqu'à ce que la restauration ait lieu.

---